

PROCES-VERBAL SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2026

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 17 mars 2026, conformément aux articles du Code Général des collectivités territoriales, s'est réuni à la mairie, en séance publique.

Présents : BILLAULT Jérôme – BORNIER Florence – CAMUS Jacky – COURTOIS Michel – DUBUIS-PATENAT Sophie – DUTANG Angélique – FERNOUX Michèle – GAUGEY Magali – GAY Florence – GIDOUDEAUX Denis – LEMONT Sébastien – MAITRE-GENOT Pascal – MONNOT Bruno – OLIVEIRA Apoline – ROYER Aurélie – ROYER Jean Dominique – SACCUCI Elodie – TORCK Chantal

Absents excusés : PAQUES Julien donne pouvoir à GAY Florence

Secrétaire : DUTANG Angélique
Ouverture de la séance à 11h00

Election du Maire

Madame GAY Florence est seule candidate au poste de Maire.
Voté à 16 pour, 3 blancs.

Détermination du nombre d'adjoints

Madame le Maire indique qu'en application des articles L.2122-10 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Locales, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit cinq adjoints au maire au maximum.

Madame le Maire propose de fixer à cinq le nombre d'adjoints.
Voté à l'unanimité.

Election des adjoints

Une seule liste est présentée par Monsieur MONNOT Bruno.
Les conseillers proposés aux postes d'adjoints sont MONNOT Bruno, DUTANG Angélique, BILLAULT Jérôme, GAUGEY Magali, GIBOUDEAUX Denis.
Voté 16 pour, 3 blancs.

Charte de l'Élu Local

Madame le Maire donne lecture de la Charte de l'Élu Local.

Séance levée à 11H40

Florence GAY
Maire de Chaussin

